



INTERSYNDICALE INSERTION ET PROBATION APPEL A LA MOBILISATION GENERALE LE SPIP 44 DANS L'ACTION

Nantes, le 18 mars 2016

A l'appel national de l'intersyndicale insertion probation, près de **80 assemblées générales** ont déjà été organisées ou actées dans les SPIP de métropole et d'outre mer, pour autant d'entrées en mouvement.

Les personnels du SPIP 44 réunis pour la seconde fois en assemblée générale ce jour se mobilisent massivement et ont adopté des modalités d'actions pour obtenir leurs revendications légitimes.

Lors de l'assemblée générale du 1er mars 2016, les personnels du SPIP 44 présents avaient voté pour:

- le boycott des réunions**
- l'insertion d'une phrase d'information dans les rapports et courriels " Dans le cadre d'un mouvement national, les membres du SPIP 44 exigent de leur administration l'égalité de traitement de ses personnels et les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions"**

Les personnels sollicitent d'ores et déjà les parlementaires de leurs circonscriptions et un certain nombre de parlementaires ont d'ores et déjà donné, à l'échelon national, une suite favorable à la demande de rencontre formulée par l'Intersyndicale Insertion et probation.

Les personnels du SPIP 44 présents à l'AG ce jour ont voté à l'unanimité d'amplifier leur mobilisation jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications par l'organisation de **journées de « SPIP morts »** tous les jeudis, par des **tenues d'assemblée générale** tous les jeudi matin, par **le boycott de la formation obligatoire sur la radicalisation** la semaine du 21 mars 2016. Nous assisterons avec grand plaisir à toute formation ou réunion sur la radicalisation dès l'obtention des mesures indemnitaires accordées et ce dans le cadre du plan de lutte contre le terrorisme (PLAT) en décembre 2015 aux agents de l'administration pénitentiaire sauf à la filière insertion et probation.

Désormais tous les jeudis à **compter du 24 mars**, les personnels des SPIP se mettront donc en veille : mise en veille des rapports, pas de convocations en milieu ouvert, absence aux réunions, présence d'un seul représentant du SPIP à la CAP du CD, accueil des BEX collectifs par le permanencier portant un brassard noir, pas d'appels téléphoniques, pas de validation des rapports, pas d'affectation de mesures, boycott des CPI, distribution de tracts au TGI, conférence de presse...

L'intersyndicale CGT Insertion et Probation, SNEPAP-FSU revendique:

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation, CPIP et DPIP.
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire et l'abrogation du RIFSEEP.
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP.
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP avant la note DAP de l'automne 2014, quant à la prise en compte de la PSS dans le calcul de la pension de retraite. Une régularisation de la situation, pour les personnels concernés, doit intervenir sans délais.
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017.

LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE PASSE PAR LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS QUI LES PORTENT ! PLACE A L'ACTION !

Les personnels syndiqués et non syndiqués
présents à l'assemblée générale du 18 mars 2016.